

PIECES A FOURNIR POUR DEMANDE D'AIDE JURIDICTIONNELLE DANS LE CADRE D'UN DIVORCE

- La copie de votre pièce d'identité,
- La copie de votre livret de famille,
- Une facture d'électricité,
- Votre déclaration de revenus **2021** pour les revenus perçus en 2020,
- Votre déclaration de revenus **2022** pour les revenus perçus en 2021,
- Vos **6 dernières** fiches de paie et / ou 6 derniers relevés CAF / ou 6 derniers Pôle Emploi et / ou les 6 relevés pension invalidité / indemnités journalières
- Les justificatifs des pensions alimentaires que vous payez (jugement, relevés de compte, virements ...) sur **les 6 derniers mois**